



RÉGION ACADÉMIQUE  
MAYOTTE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

### ACADEMIE DE MAYOTTE Session 2026

#### EPREUVES ANTICIPEES



- ☞ Cette procédure concerne les candidats individuels (candidats libres, CNED libre, établissement privé hors contrat)
- ☞ Les candidats inscrits au CNED en classe complète réglementée doivent s'adresser à cet établissement pour leur inscription. Ils ne sont pas concernés par cette procédure.
- ☞ Les candidats dérogatoires, c'est-à-dire subissant l'épreuve de français en même temps que les autres épreuves du baccalauréat, ne sont pas concernés par cette procédure (Cf. procédure Terminale).

#### PROCEDURE D'INSCRIPTION

Du Lundi 20 octobre au vendredi 21 novembre 2025 à 00h00

## CREATION DU COMPTE UTILISATEUR

### **J'ai déjà un compte candidat cyclades**

→ Je me connecte directement [en cliquant ici](#) puis « Me connecter »

### **J'ai un compte candidat cyclades mais j'ai oublié le mot de passe**

→ Je me connecte directement [en cliquant ici](#) puis « Me connecter »

→ Je saisis mon mail et je clique sur « mot de passe oublié ». Un mail Cyclades est envoyé sur mon adresse mail afin de réinitialiser mon mot de passe.

### **Je n'ai jamais eu de compte candidat cyclades**

→ Je me connecte sur Cyclades [en cliquant ici](#)

→ Je clique sur **Je n'ai pas de compte**

→ Je saisis toutes les informations demandées

- **L'adresse mail est l'identifiant du compte, il ne peut y avoir qu'un seul compte candidat par adresse mail.**
- **Le mot de passe doit comporter au moins une majuscule, une minuscule et un caractère spécial. Le nombre de caractères doit être compris entre 8 et 20.**

→ Un mail d'activation est ensuite envoyé à l'adresse mail que j'ai renseignée : je clique sur le lien d'activation **dans les 48h suivant la réception** (je vérifie également mes spams)

→ Je peux alors me connecter à l'aide de mon adresse mail et de mon mot de passe

## MON INSCRIPTION

Je respecte impérativement les dates d'inscription. Aucune inscription tardive ne sera acceptée.

 **Pour toute question relative à l'utilisation de l'application d'inscription, une foire aux questions (FAQ) est disponible sur la page d'accueil.**


→ Je clique sur le menu **M'inscrire**

→ Je choisis l'examen (Epreuve Anticipée), la session (2023) et l'académie (Toulouse) et je valide

→ Je complète l'ensemble des onglets

→

### Identification

 **Les notifications Cyclades de mise à disposition des documents (confirmation d'inscription, convocations, etc.) seront envoyées au mail indiqué à l'inscription.**

→ **Dans la rubrique « adresse », je pense à indiquer « Chez M. ou Mme » si mon nom ne figure pas sur la boîte aux lettres.**

Une fois ma candidature enregistrée, si je me rends compte d'une erreur dans mes données après la clôture du serveur d'inscription, je contacte le service gestionnaire DEC pour faire une demande de modification ainsi que pour signaler tout changement de domiciliation ou de mail survenant en cours d'année.

### Informations candidature



**Cette étape est importante car elle détermine la nature de mon évaluation**

→ Je renseigne la catégorie candidat qui me correspond

**Individuel** (si je suis inscrit(e) en CNED libre, en candidat libre ou scolarisé(e) dans un établissement privé hors contrat)

Je renseigne mon établissement: je choisis dans le menu déroulant le lieu le plus proche de mon domicile (je serai convoqué(e) à proximité de cette zone pour mes épreuves).

→ J'indique si je demande un aménagement de mes épreuves

## Qualification

Je renseigne ma voie (générale ou technologique) et le cas échéant la série

## Épreuves

→ Je renseigne les enseignements de spécialité que j'ai choisis.

→ Je fais le choix entre deux modalités d'organisation des évaluations :

· Soit présentation des évaluations ponctuelles à la fin du cycle terminal = le candidat est évalué uniquement en terminale et les évaluations portent sur

l'ensemble du programme de 1<sup>ère</sup> et de terminale

· Soit présentation des évaluations ponctuelles à la fin de chaque année du cycle terminal = le candidat est évalué en fin de 1<sup>ère</sup>, sur la base du programme de première, puis en fin de terminale, sur la base du programme de terminale.

Dans ce cas, je saisis dès maintenant l'EDS que je ne souhaite pas poursuivre en terminale.

Ce **choix** exercé au moment de l'inscription en première, est **définitif**. Il ne peut en aucun cas être modifié au cours des deux années du cycle terminal.

Ce choix s'applique de façon globale aux enseignements obligatoires et aux enseignements optionnels, sans possibilité de panachage.

→ Je renseigne également les enseignements optionnels, si nécessaire.

## Récapitulatif

Cet onglet affiche toutes les informations saisies précédemment

→ Je dois cliquer sur le bouton **Enregistrer** pour terminer mon inscription

## N° d'inscription

Je conserve mon numéro candidat

→ Je peux éditer ma confirmation en cliquant sur **Visualiser/Imprimer**

→ Ma confirmation d'inscription est également disponible dans **Mes documents** Je peux l'enregistrer au format pdf sur mon ordinateur.

Je vérifie ma confirmation d'inscription, corrige les erreurs éventuelles en ligne tant que le service d'inscription est ouvert et l'imprime ensuite pour signature

## CONFIRMATION D'INSCRIPTION



Si le serveur d'inscription est fermé, les informations devront être corrigées en rouge directement sur la confirmation d'inscription préalablement éditée

## PIECES JUSTIFICATIVES



Pour finaliser mon inscription, je téléverse sur mon compte Cyclades au plus tard le : **vendredi 28 novembre 2025** les documents suivants :

→ Ma confirmation d'inscription signée (et éventuellement corrigée en rouge)

→ Une photocopie de ma pièce d'identité

→ Pour les candidats en situation de handicap ayant saisi une demande d'aménagement d'épreuve, une copie de votre demande ainsi que le certificat médical  
Je consulte également la page dédiée aux [aménagement d'épreuves](#).

## EVALUATION DES CANDIDATS

### **Je souhaite être évalué(e) en 1<sup>ère</sup> et en terminale, je suis évalué en 2025 sur :**

- **Des épreuves ponctuelles portant uniquement sur le programme de Première :** enseignement de spécialité non poursuivi en terminale, histoire-géographie, enseignement scientifique ou mathématiques, langue vivante A, langue vivante B+ ETLV, enseignement moral et civique et enseignement(s) optionnel(s) le cas échéant.
- **Une épreuve terminale anticipée de Français :** une épreuve écrite (vendredi 13 juin 2025 de 9h à 13h) et une épreuve orale (du 30 juin au 4 juillet 2025)
- 

### **Je souhaite être évalué(e) uniquement en Terminale, en 2025, je passe**

- **Une épreuve terminale anticipée de Français :** une épreuve écrite (vendredi 13 juin 2025 de 9h à 13h) et une épreuve orale (du 30 juin au 4 juillet 2025)

### **⇒ Précisions complémentaires concernant les enseignements optionnels :**

Selon le choix du candidat individuel entre les deux modalités de passation des évaluations ponctuelles (2 séries d'évaluations ponctuelles, l'une l'année précédant la session de l'examen, l'autre, l'année de la session de l'examen/ 1 série unique d'évaluations ponctuelles l'année de la session de l'examen), le résultat obtenu à chacune des évaluations ponctuelles des enseignements optionnels est affecté d'un coefficient 2 lorsque l'évaluation ponctuelle porte sur le programme d'une année (première ou terminale) et d'un coefficient 4 lorsque l'évaluation ponctuelle porte sur le programme des deux années du cycle terminal.

Ces coefficients s'ajoutent au total des coefficients (100) prévus pour les enseignements obligatoires.

Il est précisé en outre que le choix formulé par le candidat individuel entre les deux modalités de passation s'applique de façon globale aux enseignements obligatoires et aux enseignements optionnels, sans possibilité de panacher ce choix.

Ainsi, **l'inscription à des enseignements optionnels** (voie générale : 1 option en 1<sup>ère</sup> maximum + 2 options en terminale maximum auxquelles peuvent se rajouter les options Littératures et cultures de l'Antiquité Latin et grec/ voie technologique : 2 options en 1<sup>ère</sup> maximum + 2 options en terminale maximum auxquelles peuvent se rajouter les options Littératures et cultures de l'Antiquité Latin et grec) **engage le candidat.**

**Toute absence non justifiée à une évaluation ponctuelle à laquelle il était inscrit est sanctionnée par la note 0, affectée du coefficient prévu.** En cas d'absence pour cause de force majeure, le candidat est convoqué à une évaluation ponctuelle de remplacement.

Le candidat doit prêter une attention particulière à ces dispositions avant de s'inscrire à un enseignement optionnel.

## INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉPREUVE ORALE DE FRANÇAIS

### Récapitulatifs des lectures et des textes étudiés

→ Le candidat doit adresser, **pour le vendredi 30 mai 2025, le récapitulatif des lectures et textes étudiés au rectorat, uniquement sous forme dématérialisée** (un seul fichier pdf. à l'adresse : [dec.bgt-dnb@ac-mayotte.fr](mailto:dec.bgt-dnb@ac-mayotte.fr)) en nommant le fichier de la manière suivante : « **NOM-Prénom-EAF-Bac2026-Premières** ».

Le fichier pdf. sera ordonné et scanné selon l'organisation suivante : récapitulatif des lectures, textes étudiés.

→ Les candidats devront faire clairement apparaître leur **nom et prénom sur les récapitulatifs**

→ Les candidats individuels doivent construire eux-mêmes ce récapitulatif en conformité avec la liste des œuvres transmises par la DEC .



**Vous devez obligatoirement transmettre vos récapitulatifs au plus tard le vendredi 29 mai. Au-delà de cette date, votre récapitulatif ne sera plus pris en compte. Vous devrez également en apporter un exemplaire le jour de l'épreuve.**

➤ L'inscription à un examen est un acte personnel, il est recommandé aux candidats de s'inscrire eux-mêmes afin d'éviter toute erreur ou omission.

➤ **Ces choix sont définitifs** et ne pourront pas faire l'objet de modification.

Pour tout renseignement concernant les épreuves (programmes, modalités...), les candidats sont invités à consulter les sites internet <https://eduscol.education.fr/> et <http://quandjepasselebac.education.fr/>

**Le calendrier de la session 2026 du baccalauréat est consultable au Bulletin Officiel du  
(en attente de livraison)**

## CONVOCATION AUX ÉPREUVES

**Vous serez avisé(e) par courriel** de la mise à disposition d'une ou plusieurs convocations dans votre espace candidat, menu « mes documents » vous indiquant les dates et les lieux d'épreuves. **Cette convocation doit être impérativement respectée (date, horaire, lieu).**

## SE PREPARER AUX EPREUVES DE PREMIERE

L'intégralité des programmes, les modalités d'évaluation de chacune des disciplines ainsi que les sujets et annales sont disponibles sur le site <https://eduscol.education.fr/>, rubrique « Scolarité de l'élève » puis « Diplôme ».

**A noter** : Ces indications vous sont transmises à titre de rappel. En effet, vous devez avoir pris connaissance de la réglementation applicable avant de vous inscrire à l'examen.

**Epreuve anticipée de français : Programme et ressources en français**

<http://eduscol.education.fr/cid59383/ressources-pour-la-classe-de-premiere.html>

- Définition des épreuves : Note de service du 23/07/2020 ([BO spécial n° 6 du 31 juillet 2020](#))
- Programme de français en classe de première de la voie générale et technologique : Arrêté du 17/01/2019 ([BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#)) modifié par l'arrêté du 10/04/2020 ([BO n° 18 du 30 avril 2020](#)) et par l'arrêté du 28/09/2020 ([BOEN n°40 du 22 octobre 2020](#))

→ **Evaluations ponctuelles pour les candidats individuels**

- Définition des épreuves : Note de service du 28/07/2021 ([BO n°31 du 26/08/2021](#) enseignements communs) Note de service du 25/10/2021 ([BOEN n°41 du 04/11/2021](#) enseignements optionnels)
- Programme des EDS en classe de 1<sup>ère</sup> : Arrêté du 17/01/2019 ([BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#))

Les candidats aux épreuves d'enseignement de spécialité nécessitant la transmission de dossiers préalables à l'évaluation recevront des informations complémentaires relatives à l'envoi des dossiers ultérieurement.

## RESULTATS ET RELEVES DE NOTES

Les résultats des épreuves seront consultables uniquement sur le site suivant : <https://resultats.examens-concours.gouv.fr/>

→ Le relevé de notes ainsi que les copies seront disponibles dans votre espace candidat, menu « mes documents » dès le mois de juillet 2026.

→ Vous devez conserver ce document précieusement car il vous sera utile pour votre inscription aux épreuves terminales du baccalauréat et, le cas échéant, pour votre orientation.

## **CONTACTS BUREAU DU BAC**

Pour tout renseignement, vous pouvez envoyer un mël à l'adresse suivante : [dec.bgt-dnb@ac-mayotte.fr](mailto:dec.bgt-dnb@ac-mayotte.fr) ou par téléphone :

*Mme Azanati SOILIH (Chef des bureaux) –Tel : 0269 61 89 82*

*Mme Aminata AHAMED (Gestionnaire Baccalauréat Général ) – Tel : 0269 61 88 54*

*Mme Tasnimi ASSANI (Gestionnaire Baccalauréat technologique) – Tel : 0269 61 89 84*

*Mme Fatima BACAR (Gestionnaire Brevet des collèges) – Tel : 0269 61 61 74*